

Paris, le 15/06/21

Les Régions : des alliés essentiels pour l'audiovisuel français et européen face au défi international !

L'USPA se félicite de l'ampleur des résultats positifs de l'engagement des régions au bénéfice de la filière audiovisuelle française et tient aujourd'hui à rappeler la nécessité impérieuse de le poursuivre à l'heure où la bataille des contenus est plus vive et essentielle que jamais et se joue en mondovision face à des adversaires redoutablement puissants : les GAFAN.

Cette ambition rejoint qui plus est un plébiscite national et international pour les œuvres françaises : jamais les séries tournées sur le sol hexagonal n'ont eu autant de succès en France et à l'export, jamais les documentaires et les spectacles enregistrés n'ont eu un écho aussi puissant. Et les Régions sont pour beaucoup dans ce succès !

Grâce à la politique conventionnelle impulsée par le CNC depuis maintenant près de 20 ans, toutes les régions ont augmenté leur fonds et ont investi massivement dans la création audiovisuelle, une création audiovisuelle diverse et plurielle. Cet investissement est non seulement porteur d'ambition artistique mais aussi la composante essentielle d'une politique culturelle qui s'empare à la fois des impacts culturels, sociaux et économiques.

L'USPA invite toutes les régions françaises à poursuivre pour les prochaines années cette ambition commune :

- préserver la diversité de la création audiovisuelle dans la droite ligne de l'exception culturelle ;
- contribuer à renforcer l'excellence française en matière de production dans tous les genres de l'audiovisuel (animation, fiction, documentaire et adaptation audiovisuelle de spectacle vivant) ;
- vivifier le tissu créatif et industriel régional des sociétés, et de toutes et tous les techniciens, artistes interprètes, figurants, auteurs et créateurs audiovisuel.

Sur ces fondements l'USPA souhaite attirer la vigilance des candidats à l'élection régionale sur plusieurs points :

- La poursuite de la politique conventionnelle avec le CNC est un impératif catégorique pour renforcer la place de la France dans le concert mondial des images. La concurrence internationale nécessite un renforcement de ces fonds régionaux et l'ouverture à terme aux œuvres indépendantes produites par des producteurs délégués français pour les plateformes.
- L'inclusion des adaptations audiovisuelles de spectacle vivant constitue aujourd'hui une impérieuse nécessité pour accompagner le dynamisme de cette filière qui permet de mettre en avant les scènes, festival et manifestations régionales.

- La tenue des comités de lecture et/des commissions chargés de soutenir les projets doit reposer sur une composition qui représente la pluralité des métiers, sur un calendrier régulier et respecté, sur une communication claire et rapide des résultats dans des délais raccourcis et sur un établissement des conventions chiffrées en cohérence avec le rythme de la profession.
- Après 20 ans de politique audiovisuelle, il est heureux de constater que chaque région bénéficie à présent d'un tissu artistique et culturel enrichi, notamment de sociétés de productions. L'heure est venue de généraliser, au côté des aides sélectives aux œuvres, **une aide qui permet à ces sociétés de production de se structurer et de se développer dans la durée. De la vitalité et de la diversité des entreprises audiovisuelles dépend la pluralité des œuvres.**
- L'application des accords Transparence mis en place sous l'égide du CNC par des accords interprofessionnels doit être observé dans l'application des conventions entre les sociétés de production et les régions.

Par ailleurs, à l'occasion des conventions d'objectifs et de moyens qui seraient discutées dans les années à venir que ce soit avec les antennes régionales de France télévisions ou avec les télévisions régionales, **l'USPA souhaite que les régions à veiller à consacrer une part significative des moyens financiers à des obligations de production en direction des sociétés de production indépendantes.**

Les productrices et les producteurs de l'Uspa se tiennent disponibles et plus mobilisés que jamais pour contribuer à la réflexion sur l'ensemble de ces dossiers avec les élus régionaux.

La période est historique : soyons au rendez-vous pour maintenir un audiovisuel français de haute qualité, aux filières d'emplois dynamiques sur nos territoires et porteurs de récits riches pour toutes les citoyennes et les citoyens et ambassadeurs de nos valeurs à l'international !

Contact Uspa :

Jérôme Dechesne, Délégué général adjoint j.dechesne@uspa.fr + 33 6 21 22 43 84

A propos de l'Uspa

Interlocutrice des pouvoirs publics, des institutions, des éditeurs de services linéaires et à la demande et de l'ensemble des partenaires de la création audiovisuelle, l'Uspa défend les intérêts des sociétés de production indépendantes d'œuvres audiovisuelles patrimoniales ainsi qu'une vision ouverte, progressiste et responsable de l'entrepreneuriat. Ces œuvres de Fiction, de Documentaire et de Spectacle Vivant, aux modes de narration et de fabrication exigeants et innovants, font la richesse et l'attractivité de notre patrimoine audiovisuel. Dans un contexte fortement concurrentiel, percuté depuis plusieurs mois par une crise sanitaire mondiale, les membres de l'Uspa défendent l'idée qu'un cadre législatif fort est primordial pour garantir la diversité de la création et l'exposition des œuvres produites. L'Uspa rassemble aujourd'hui plus de 170 sociétés de production audiovisuelle déléguées. Elles prennent l'initiative et la responsabilité financière, technique et artistique de la réalisation des œuvres qu'elles produisent, en garantissent la bonne fin et l'exploitation sur les différents supports, en France et à l'international. Fondée en 1964, l'USPA est présidée depuis 2014 par Thomas Anargyros (Storia Télévision / Mediawan Studio), Stéphane Le Bars en assure la Délégation générale depuis 2010. Le syndicat est également co-fondateur de la Coordination Européenne des Producteurs Indépendants, la CEPI, dont Jérôme Dechesne, Délégué général adjoint de l'USPA, assure la présidence depuis 2017. En savoir plus en cliquant ici www.uspa.fr